



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE  
ARRONDISSEMENT DE MURET  
**COMMUNE DE GRATENS**

Gratens,  
Le 22 septembre 2020

## LETTRE D'INFORMATION

### Pose d'un pylône antenne relais quartier Barrau

Dans le cadre du développement numérique, la société ATC France a effectué plusieurs demandes d'information par mail auprès de la Mairie, entre le 04 mai et le 23 juin 2020, concernant la pose d'un pylône de 45 mètres servant de base d'antenne relais à différents opérateurs sur notre commune.

Ce pylône a pour but d'accueillir des antennes 3 et 4G, avec évolution possible sur la 5G.

Sans réponse de l'ancienne municipalité, ATC France a déposé une demande préalable le 28 août 2020, imposant l'installation de cette antenne sur notre commune, RD.7 - Quartier Barrau en limite de Labastide-Clermont, à une centaine de mètres d'administrés.

Cette demande préalable ne peut faire l'objet d'aucune opposition, mais a été transmise au service instructeur avec un avis très défavorable de notre part.

Nous avons ouvert la négociation pour trouver une autre solution, afin de limiter l'empreinte environnementale, en éloignant cette installation d'un maximum de toute habitation et en réduisant son impact visuel, le quartier Barrau étant déjà concerné par un projet photovoltaïque sur plusieurs hectares.

Nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à ce projet.

Votre Municipalité